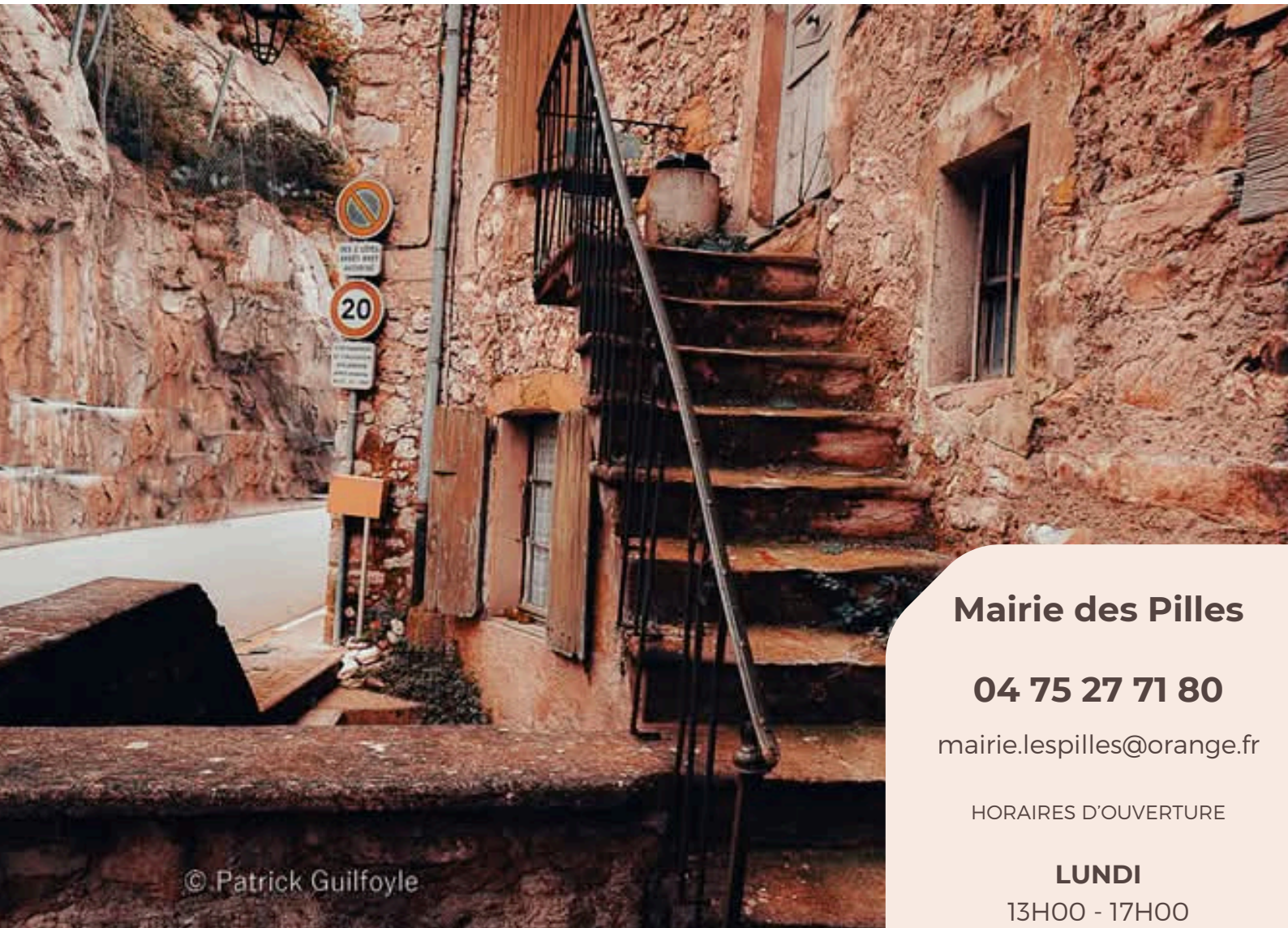


La Gazette des Pilles

INFORMATIONS INSTANTANÉES SUR LE SITE
WWW.LESPILLES.FR
ET PANNEAU POCKET



© Patrick Guilfoyle

*Tous nos vœux de
bonheur pour cette
nouvelle année,
que 2025 réponde
à vos attentes.*

Actualité

.....

La vie associative

.....

La vie aux alentours

.....

Infos diverses

Mairie des Pilles

04 75 27 71 80

mairie.lespilles@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI

13H00 - 17H00

MARDI

13H30 - 17H30

VENDREDI

13H00 - 17H00

Actualité du village

Point sur les travaux :

La rénovation énergétique du bâtiment de la mairie touche à sa fin (réception des travaux en février) avec deux mois de retard sur le planning initial. De l'avis général, la façade est très appréciée : choix des couleurs et qualité de la réalisation. Pour les habitants, le gain de confort est notable et surtout leur facture de chauffage devrait diminuer de façon substantielle, d'au minimum 30 %.

Les travaux du local mitoyen au café associatif devraient être terminés fin janvier. Une porte de communication entre les deux locaux a été rouverte. Ce local est aménagé pour permettre la préparation des repas et faire la vaisselle dans de meilleures conditions. Un règlement précisant ses modalités d'utilisation par les associations et habitants du village sera établi rapidement.

Place de l'Olivier, un caniveau a été créé pour éviter, en cas de pluie la formation des flaques d'eau devant l'entrée du marché. En même temps, le jour de la sainte Catherine "où tout arbre prend racine", nous avons planté trois muriers platanes sur cette même place, un autre place de la Jardinière, un micocoulier et un liquidambar dans l'aire de jeux.

Déchets ménagers :

La Communauté de communes s'est engagée dans une politique de réduction des déchets voués à l'enfouissement.

Pour cela des bacs à compost collectifs ont été installés d'abord place de l'Olivier puis place de la Lauze. Le succès de cette initiative a conduit à rajouter un bac de maturation place de l'Olivier. Si vous souhaitez un bac à compost individuel, merci de contacter la CCBDP.

Également, des colonnes à cartons bruns ont été installées.

Petit rappel :

- Tous les emballages papier, métal ou plastique, y compris les pots style yaourt ou compote, les sacs et films plastiques, les cartonneries, les briques de lait, de jus de fruits ou de potages, les boîtes de conserves, les couvercles métalliques des pots en verre, les feuilles de papier, journaux ou magazines, etc... vont dans les bacs jaunes.
- Les bouteilles et les pots en verres sont récupérés dans les colonnes à verre.
- Il y a également une colonne "Croix Rouge" de récupération de vêtements place de la Lauze
- Seuls les autres déchets vont dans les bacs gris.
- Les encombrants, les gravats, le bois, les pots de peinture et autres produits toxiques, les déchets verts sont à déposer par vos soins à la déchèterie.
- Tout ce qui est réutilisable va en ressourcerie.

Merci de respecter ces consignes.

Parcours d'art aux Pilles :

Lors de la réunion de village du 12 octobre dernier, en présence d'une dizaine de participants des Pilles, plusieurs points d'amélioration du projet ont été actés :

- Il s'agit bien d'un projet d'art contemporain (et non d'une simple "décoration") ;
- La nécessité d'un "fil rouge" sans intervention d'un scénographe ;
- Privilégier certains lieux (dont le pont et la halle) ;
- La déclinaison de l'appel à candidatures en plusieurs catégories ;
- Que cet appel à candidatures se déroule en plusieurs étapes (présélection sur dossier / présentation d'un projet avec esquisse et devis / sélection finale)
- De laisser la place à une création collective et à des pratiques amateurs ;
- D'avoir de la médiation culturelle.

La proposition d'une exposition temporaire au printemps a également été retenue de façon à faire coexister des œuvres pérennes et éphémères.

Concernant le comité de pilotage, Pascale Padilla, première adjointe, et Marie-Véronique de Cambourg l'ont rejoint.

Le cahier des charges de l'appel à projets, en cours de finalisation, a été soumis au Conseil municipal lors de la séance du 11 janvier. Il précise notamment les modalités de sélection des candidats et la façon dont vous, habitants des Pilles, serez consultés pour le choix final. Il sera disponible sur le site des Pilles, dans l'onglet "Parcours d'Art contemporain", dès sa publication.

Concernant le financement, nous avons obtenu une subvention de 10 000 euros de la Région dans le cadre de son dispositif "Création contemporaine et patrimoine". Celle-ci s'ajoute aux 30 000 euros de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Avec un mécénat d'au moins 20 000 euros (dons de particuliers et d'entreprise) et une participation de la commune limitée à 5 000 euros, le budget global permettra des réalisations de qualité.

Nous continuons à chercher d'autres financements.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous aussi verser votre contribution par chèque à l'ordre de "Mairie des Pilles - projet Art contemporain" ou par virement (demandez le RIB à la mairie).

Un reçu fiscal vous sera remis qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% de son montant. Ainsi, un don de 50 € vous revient à 17 €, un don de 100 € à 34 €.

Merci par avance pour votre soutien.

Quelques exemples, comme la rue de la Butte aux Cailles, Passage Boiton, rue Alphan et rue Barrault, Paris 13e



Les règles de circulation dans les rues du centre du village vont être modifiées.

Depuis la mise en sens unique de la Grande Rue il y a près de 10 ans, celle-ci a, dans les faits, revêtu un caractère semi-piéton, avec ses bacs à fleurs et, dès les beaux jours, la fréquentation de la Halle. Le conseil municipal souhaite donc l'officialiser :



Le code de la route a prévu pour cela la "Zone de Rencontre", ouverte à la circulation de tous les usagers.

L'article R110-2 dit que les piétons y sont prioritaires par rapport aux autres véhicules. Ils peuvent ainsi circuler librement sur la chaussée.

La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20 km/h.

Cette réglementation sera étendue à l'ensemble des rues du centre du village et sur toute leur longueur. Il s'agit donc de la Grande Rue, du pont, de la rue de la Combe ainsi que de la rue du Rocher de l'Aiguille.

La portion de la Grande Rue depuis le pont jusqu'à la place de la Jardinière demeure en sens unique **sauf pour les vélos qui pourront l'emprunter dans les deux sens.**

Le stationnement restera interdit des deux côtés des voies, y compris sur les trottoirs, dans la totalité de l'agglomération (c'est à dire entre les panneaux d'entrée et de sortie du village) sauf sur les emplacements matérialisés.

Un arrêté municipal reprenant l'ensemble de ces dispositions sera bientôt pris et la signalisation adéquate (financée à près de 100% par le Département) sera installée par nos agents communaux dans la foulée.

Pour rappel, de nombreux parkings et emplacements matérialisés ont été aménagés par les équipes municipales précédentes :

Rive gauche (près de 40 places en tout) :

- Des deux côtés de la rue du Rocher de l'Aiguille au niveau de l'ancienne place Saint Denis
- En contrebas de la rue de la Combe (zone inondable en cas de crue)
- Parking du cimetière

Rive droite (plus de 120 emplacements disponibles) :

- Place de l'Olivier
- Place de la Jardinière
- Au début de la Grande Rue (entre le pont et la rue du Portail)
- Square des Tilleuls au niveau de la crèche (inondable en cas de crue)
- Rue du Portail en face de la boulangerie
- Place de la Lauze

PARKING
PRIVÉ



Parking P

P Parking



STATIONNEMENT
INTERDIT

La vie associative et culturelle

Histoire et Patrimoine :

Les Pilles, Histoire et Patrimoine



Joyeux Noël



Notre association a fêté ses 10 ans d'existence cette année ! Notre bulletin spécial vous a montré sa vitalité et son travail pour préserver l'histoire et le patrimoine du village. Néanmoins nous aurions besoin de votre soutien pour aider et poursuivre l'œuvre que nous avons entamée. Comme il est d'usage à chaque nouvelle année, vous allez prendre de bonnes résolutions... Pourquoi pas celle de venir vous joindre à nous ? C'est le vœu que je forme en tant que Présidente pour que perdure la mémoire du village. Bonne et Heureuse Année.

La Présidente : **Marylène DELMARRE**
lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com

RECHERCHES LES PILLES 1939 - 1945:

Afin de préserver la mémoire de notre village, nous avons lancé une nouvelle recherche sur l'histoire du village et de ses habitants durant la 2nde Guerre mondiale et les faits de Résistance aux Pilles. Certains d'entre vous ont déjà répondu en partageant leurs archives familiales et je les en remercie vivement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des documents, des lettres ou prospectus, des anecdotes entendues dans votre famille, des photos sur la vie aux Pilles durant cette période....

Le Chouchalout :

Marie Hélène Leschiera, femme de théâtre et lectrice de talent, donnera une lecture le **Dimanche 9 février à 17h**: "Mémoire, discret mensonge", une traversée de l'oeuvre de Colette, avec des extraits de deux périodes littéraires: Les souvenirs d'enfance de l'auteure, dans La maison de Claudine, Sido, La retraite sentimentale, les vrilles de la vigne, L'étoile Vesper, jusqu'à la dernière période de sa vie, à Paris, dans son appartement du Palais Royal, racontée dans Le fanal bleu.

Dans la continuité d'un triptyque chez l'habitant, Marie Hélène Leschiera lira des textes du poète grec Yanis Ritsos le **samedi 29 mars à 17h chez Betty Gruhère à Curnier**, ainsi que des extraits de l'oeuvre d'Etty Hillesum le **dimanche 13 avril à 17h chez Catherine Nesterovitch à Curnier**)

Samedi 15 mars, "Voix spontanées et créations collectives", Stage de 10h à 17h animé par Johanne Tatin-Wilk, en continuation avec le stage d'automne 2024. Les nouvelles personnes sont bienvenues pour s'essayer à cette pratique. Voir le contenu en pièce jointe.

Samedi 22 mars à 18h: "Le Petit Prince... et le violon" Lecture musicale avec des extraits du conte de Saint-Exupéry, lus par Bernard Clément, écrivain poète, accompagné par Sabine Dumus, violoniste concertiste. Le deux artistes revisitent avec sensibilité ce texte poétique, profond, spirituel, dont les résonances questionnent plus que jamais les frénésies absurdes de notre actualité.

Événements sur réservation et autres ateliers
 au 04 75 27 72 31,
 Participation au chapeau.

Les PIlanthropes :

Atelier d'initiation à l'aquarelle : cours gratuits, tous les mardis en horaire libre de 16h00 à 19h00.
Renseignements et inscriptions : Christian Laroche 04 75 26 57 80.

Soirées conviviales avec service d'assiettes (sans réservation), tous les jeudis soirs, de 19H00 à 23H00

En ce début d'année, pensez à renouveler votre adhésion à l'association de 10 €.

JANVIER :

Exposition mensuelle : Aquarelles de l'atelier, les jeudis de 19h00 à 23h00, **les samedis 11 et 25** de 20h00 à 23h00.
Vernissage le samedi 3 de 18h00 à 20h00.
- **Samedi 11** à 20h00 : Projection de films documentaires de Christian Girier, rencontres de deux créateurs : André Stempfél s'expose, et André Lefèvre, architecte de la simplicité, présentés par le réalisateur.
- **Samedi 25** à 20h00 : spectacle Jérusalem dans la peau, de et par Claire Bastier, les jeudis de 19h00 à 23h00, le dimanche 8 de 14h00 à 15h00 et de 19h00 à 20h00, vernissage le samedi 1er de 18h00 à 20h00.

Pour les confirmations et précisions, retrouvez les programmations et affiches sur Ensemble-ici, et sur Facebook Les PIlanthropes.

Pour les recevoir dans votre boîte mail,

adressez votre demande par mail à l'adresse suivant: lespilanthropes@gmail.com.

FÉVRIER :

- Exposition mensuelle : Collages de Magalie Jabveneuve, les jeudis de 19h00 à 23h00, le dimanche 2 de 14h00 à 15h00 et de 19h00 à 20h00, le samedi 8 de 20h00 à 23h00. Vernissage le samedi 1er de 18h00 à 20h00.
- **Dimanche 2** de 10h00 à 22h30 : Festival "Döc chez l'habitant", projection de cinq documentaires. Possibilité de partage de repas tirés du sac.
- **Samedi 8** à 20h00 : Projection de deux films documentaires d'Isabelle Bourgeois, L'autre côté, et Je préférerais ne pas, en présence de la réalisatrice.
- **Samedi 22 à 20h00 Salle Polyvalente : Fête dansante avec DJ, vin chaud, déguisement à l'envie.**

MARS :

- **Dimanche 9** à 16h00 : Assemblée Générale de l'association.
- **Samedi 22** à 20h00, Soirée poésie de et avec Nadine Savinien.
- **Samedi 29** à 20h00, Performance sonore, de et avec Thais Montanari.

Le Comité des Fêtes :

Une nouvelle organisation est mise en place pour maintenir et soutenir les deux événements du comité:

Dorénavant, une liste complète de toutes les tâches est établie, permettant ainsi à qui le souhaite de participer et de prendre en charge l'activité qui lui semble réalisable en fonction de ses disponibilités, des ses envies et de ses compétences. Merci à tous pour votre soutien !



Cette année, le vide grenier aura lieu le dimanche 25 MAI 2025, et la fête des Pilles se tiendra le samedi 26 JUILLET 2025.

La vie aux alentours



Inscriptions auprès de la plateforme de Plateforme De Répit Escapade par mail au plateformederépit@orsac-atrir.fr ou par téléphone au 04 75 26 94 33.

Plateforme de répit - salle d'activités la Pousterle - 14 rue Pierre Toesca à NYONS.
A destination des plus de 60 ans autonomes.
 Gratuit. 15 personnes maximum.

En association avec la CARSAT et l'association D-marche, la plateforme de répit propose un programme de 3 séances autour de la marche et du maintien de la forme.

Ce programme est une invitation à augmenter son nombre de pas au quotidien et de manière durable. Notre objectif est d'informer, de motiver et d'accompagner le plus grand nombre dans une démarche active de santé par une pratique physique.

Un podomètre sera offert à la 1ère séance.

31 janvier 2024 : 14h-16h

14 février : 14h-16h

14 mars : 14h-16h

Atouts prévention Rhône Alpes, en collaboration avec Brain Up et la Plateforme de Répit ESCAPADE organise un atelier « Mémoire » à destination des seniors à Nyons **les mardis 11, 18, 25 mars et 1er , 8 avril 2025.**

Cet atelier qui se décompose en 5 séances de 2h00 vous donnera les clefs pour comprendre le fonctionnement de la mémoire et l'origine de ses oublis pour agir au quotidien.

Ces ateliers 2025 sont animés par Annie Marcaillou, neuropsychologue et proposés gratuitement aux seniors sur réservation.

Pour participer à l'atelier « Mémoire », inscriptions et renseignements auprès de la plateforme au 04 75 26 94 33 ou envoyer un mail à plateformederépit@orsac-atrir.fr **avant le 04 mars 2025.**

ORSAC
Escapade
Plateforme de répit

Atelier MÉMOIRE
TRAVAILLER SA MÉMOIRE
TOUT EN PRENANT PLAISIR
Animé par Annie Marcaillou,
neuropsychologue
pour l'association Brain Up

Les mardis 11, 18,
25 mars et 1er, 8 avril
de 14h à 16h

à destination des 60 ans et plus

ATELIER
GRATUIT

Infos diverses

Le Plan Communal de sauvegarde est en cours de mise à jour. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de risques naturelles (canicule, crue, incendie..).

Il est à votre disposition à la Mairie afin que chacun puisse s'y inscrire.

Aucune coupure d'eau et d'électricité connues à ce jour. Ces informations seront transmises en affichages, sur le site et via panneau pocket.

Après avoir contribué et acheté le sapin communal au marché de Noël de l'école de Aubres, nous avons constaté sa disparition trois jours après son installation. Nous espérons qu'il ait participé activement au Noël d'une sympathique famille... Et qu'il finisse sa vie convenablement recyclé, merci!



Bienvenue à notre nouvelle secrétaire : Après le départ d'Estelle Gougé, nous avons, grâce au service de secrétariat mutualisé proposé par la CCBDP, recruté Chloé Lemaire.

Aurore Milési, a quand à elle repris son travail après la naissance de son petit garçon

La prochaine Gazette est prévue pour **début MAI 2025.**

Si vous souhaitez y transmettre des informations, merci d'envoyer un mail à la mairie d'ici fin Avril.

Réunion de présentation de RENO+ :

Dans la dernière Gazette, nous vous annonçons le lancement du dispositif RENO+ en Baronnies.

Que, vous soyez propriétaire ou futur propriétaire occupant ou bailleur, si vous avez besoin de rénover votre logement, ce dispositif vous permet d'avoir un interlocuteur unique pour vous conseiller sur vos travaux, et de vous aider à obtenir des aides financières qui, selon votre situation, peuvent être conséquentes.

Ces travaux peuvent concerner tout aussi bien le gros œuvre que la rénovation thermique ou l'adaptation de votre logement dans la perspective de l'accueil d'une personne à mobilité réduite ou en vue de vos vieux jours. Ce dispositif inclut, pour le centre du village, une opération façade.

Une réunion d'information est programmée **le 21 janvier à 18h00 à la salle polyvalente.**

Rédaction et mise en page : Aurore LALLEMENT

Directeur de la publication : Philippe LEDESERT

Distribution : L'équipe du conseil municipale et bénévoles. MERCI.